

## Rapport budget 2021

Comme l'état de recettes-dépenses, ce budget reflète les mouvements de trésorerie sur les comptes bancaires de la fédération et non un bénéfice ou une perte comptable.

1. Les montants des cotisations sont 50% plus élevés qu'à la normale en raison du report de paiement en 2021 des cotisations 2020 par une des deux ligues.
2. Le montant des pénalités est très bas pour 2021 car il est peu probable que des régates puissent être organisées pendant la première partie d'année.
3. Le montant du COIB n'est pas connu à ce jour mais est intégralement reversé aux ligues, il n'a donc pas d'influence sur la variation de trésorerie.
4. Une dernière facture d'avocat suite au litige CBAS a été payée début 2021 pour un montant de 907,50€

Le budget 2021 est à l'équilibre « grâce » au paiement tardif des cotisations d'une des deux ligues, la situation Covid ne laissant pas espérer de grosses rentrées en termes de pénalités.

Les frais d'avocats suite au litige CBAS s'élèvent au total à 3150€ et mettent à mal la trésorerie de la fédération. On ne peut que déplorer de devoir dépenser de l'argent pour des avocats plutôt que dans la promotion de l'aviron...